

COLLÈGE Dawson

HIVER 2027

FORMATION CONTINUE
GUIDE D'INFORMATION ET D'INSCRIPTION

Contact

Bureau de la formation continue

4001 de Maisonneuve ouest

Suite 2H.1

t. 514 933 3771

dawsoncollege.qc.ca/conted

Bureau du registraire

4001 de Maisonneuve ouest

Suite 2D.6

t. 514 933 1234

dawsoncollege.qc.ca/registrar

À noter

Le Collège se réserve le droit de modifier les informations contenues dans cette publication sans préavis, y compris la révision ou l'annulation de certains cours.

TABLE DES MATIÈRES

Calendrier académique	1
Inscription	2-5
Aperçu de la formation continue	6-9
Frais d'inscription	10-11
Services	12
Cours complémentaires pour les programmes DEC	13
L'épreuve uniforme d'anglais et l'épreuve uniforme de français	13
Prérequis et co-requis pour les cours de sciences	14
Informations sur le programme scientifique	15
Informations sur le programme de sciences humaines	16
Programme menant à une attestation d'études collégiales	17
Politiques du collège	18
Plan du campus et numéros de téléphone	Couverture intérieur

Pour consulter l'horaire des cours crédités de la session d'HIVER 2027, veuillez consulter l'horaire ici.

QUESTIONS FRÉQUENTES

Qu'est-ce qu'un code permanent ?

Le **code permanent du Québec** est un numéro d'identification gouvernemental créé par **le ministère de l'Éducation** du Québec. Il s'agit d'un code d'identification unique attribué par le ministère à tous les étudiants qui fréquentent un établissement d'enseignement au Québec, quels que soient leur origine et leur statut de résidence.

Comment créer un code permanent temporaire ?

Pour accéder au système d'inscription, vous aurez besoin de votre numéro d'identification Dawson et de votre code permanent. Si vous n'avez pas étudié dans une école secondaire ou un CEGEP du Québec, vous n'avez pas encore de code permanent. Vous pouvez utiliser ce qui suit comme code permanent "temporaire" : Inscrivez les trois premières lettres de votre nom de famille, la première lettre de votre prénom (tel qu'il apparaît sur votre acte de naissance) et votre date de naissance (jour/mois/année). **Pour les étudiants nés en 2000 ou plus tard, veillez à ajouter 62 au jour de naissance et 25 au mois de naissance. Les femmes nées avant 2000 doivent ajouter 50 à leur mois de naissance.**

Exemple:
John Smith 09-05-1986 = SMIJ090586
Alex Smith 09-05-2000 = SMIA713000

Exemple:
Joanne Smith 07-09-1990 = SMIJ075990
Melanie Smith 07-09-2000 = SMIM693400

Quelle est la date limite pour abandonner un cours ?

Vous pouvez **abandonner** officiellement un cours jusqu'au **vendredi 12 février 2027**. Les cours abandonnés avant cette date n'apparaîtront pas dans votre dossier. Pour abandonner un cours, vous devez remplir un formulaire d'abandon de cours en ligne. Veuillez consulter votre portail MyDawson sous « Registration and Course Change / Course or College Withdrawal / Drop Form ».

Vous pouvez **officiellement abandonner** un cours jusqu'au **mercredi 7 avril 2027**. Les cours abandonnés avant cette date apparaîtront sur votre relevé de notes avec la mention AE (Abandon d'étude). Pour abandonner un cours, vous devez remplir un formulaire d'abandon de cours en ligne. Veuillez consulter votre portail MyDawson sous « Registration and Course Change / Course or College Withdrawal / Drop Form ».

Quand les cours commencent-ils ?

Les cours commencent le **mercredi le 20 janvier 2027.**

De combien de temps est-ce que je dispose pour payer mes frais ?

Les frais d'inscription doivent être payés en totalité au moment de l'inscription. Les étudiants qui ne paient pas leurs frais verront leur **inscription annulée et resteront redevables des frais non remboursables**. L'accès aux services Omnivox et aux listes d'attente sera bloqué. Si l'inscription d'un étudiant est annulée pour cause de non-paiement des frais, **l'étudiant doit se réinscrire pour revenir à un semestre ultérieur.**

Quand l'inscription commence-t-elle et se termine-t-elle ?

L'inscription commence le **11 janvier 2027** à l'heure du rendez-vous et se termine le **19 janvier 2027 à MIDI**.
Voir les détails sur la page 3.

Comment puis-je obtenir de l'aide si j'ai des difficultés à m'inscrire ?

Si vous rencontrez des difficultés lors de votre inscription en ligne, veuillez remplir le FORMULAIRE D'AIDE À L'INSCRIPTION qui se trouve dans le portail MyDawson, sous "Registration and Course Change/Registration Help Form" (Mes services collégiaux/Formulaire d'aide à l'inscription à la formation continue). Un opérateur ou un conseiller vous contactera dès que possible et au plus tard deux jours ouvrables après la soumission de votre demande.
Commence le lundi 11 janvier 2027 à 13 h 30 et se termine le mardi 19 janvier 2027 à MIDI.

QUESTIONS FRÉQUENTES

Quel est l'impact de la loi 14 sur mes études ?

IMPORTANT : Les étudiants qui commencent un NOUVEAU programme de DEC doivent répondre aux exigences de la loi 14 comme suit :

Si vous êtes titulaire d'un certificat d'admissibilité à l'enseignement en anglais (COE-Y) :

- Vous devez réussir l'examen de sortie en anglais (EEE) pour obtenir votre diplôme.
- Vous devez suivre trois cours de français du programme OU trois cours de français supplémentaires pour améliorer vos compétences en français, selon votre niveau d'aptitude. Ces cours s'ajoutent aux deux cours de français langue seconde exigés dans le cadre de la formation générale, soit un total de cinq cours.
- Vous pouvez vous inscrire à l'EEE lorsque vous suivez votre troisième cours d'anglais (603-101, 603-102 ou 603-103) et que vous avez réussi les deux autres cours. Voir le ***tableau 1*** ci-dessous.

Si vous n'êtes pas titulaire d'un Certificate of Eligibility for English Instruction (COE-N) :

- Vous devez réussir l'examen de sortie de français, appelé « Épreuve Uniforme de Français » (EUF), pour obtenir votre diplôme.
- Pour vous préparer à l'EUF, vous suivrez trois cours de littérature française. En outre, vous devez suivre deux cours du programme en français, soit cinq cours au total. En fonction de votre niveau de placement, il se peut que vous deviez suivre des cours de français préparatoires supplémentaires avant de suivre les cours de littérature française requis.
- Vous pouvez vous inscrire à l'EUF lorsque vous avez réussi vos deux premiers cours de français (602-UF0-MQ et 602-UF1-MQ) et que vous suivez votre troisième cours de français (602-UF2-MQ). Voir le ***tableau 2*** ci-dessous.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site : https://fr.dawsoncollege.qc.ca/admissions/bill-96-law-14-what-does-it-mean-for-you/

Les étudiants qui n'ont pas de CE au cycle du soir (dans le programme Tremplin vers un DEC - 081.25/28) et qui ont l'intention de s'inscrire à un programme de DEC au cycle de jour ou au cycle du soir DOIVENT être admissibles au cours 602-CR1 ou à un cours de niveau supérieur pour être admis au DEC. Les étudiants qui se classent à un niveau inférieur peuvent poursuivre leurs études dans le cadre du programme Tremplin vers un DEC de la division du soir (081.25/28) afin de suivre des cours supplémentaires pour atteindre ce niveau. Voir le ***tableau 3*** ci-dessous pour la séquence des cours.

Les informations sur le placement peuvent être consultées sur le site : https://fr.dawsoncollege.qc.ca/registrar/english-french-placement-tests/

TABLEAU 1

Cours #1 **Bloc A (en fonction du placement)**	**Cours #2** **Bloc B (en fonction du placement)**	**Cours #3** **Bloc C ou cours de programme (en fonction du placement)**	**Cours #4** **Bloc D ou cours de programme (en fonction du placement)**	**Cours #5** **Bloc E ou cours de programme (en fonction du placement)**
[1] 602-A01 602-A02 602-A03 602-A04	602-0B1 602-0B2 602-0B3 602-0B4	602-C01 602-C02 Cours de programme en français Cours de programme en français	602-D01 602-D02 Cours de programme en français Cours de programme en français	602-E01 602-E02 Cours de programme en français Cours de programme en français

[1] Certains étudiants peuvent être obligés de suivre des cours supplémentaires avant de se qualifier pour le cours 602-A01 (Français langue seconde niveau 1). Les cours 602-FR1, 602-FR2, 602-FR3 et 602-001 comptent pour les cinq cours de français requis. Veuillez trouver la liste des cours de français dans le bon ordre pour respecter les prérequis :

602-FR1, 602-FR2, 602 FR3 → 602-001 → 602-A0* → 602-0B* (Voir le tableau ci-dessus)

TABLEAU 2

Cours #1 Préparation à l'EUF 1 : **602-UF0-MQ** (Remplace un cours complémentaire)	**Cours #2** Préparation à l'EUF 2 : **602-UF1-MQ** (Remplace le cours de français du Bloc A)	**Cours #3** Préparation à l'EUF 3 : **602-UF2-MQ** (Remplace le cours de français du Bloc B)	**Cours #4** Cours de programme en français	**Cours #5** Cours de programme en français

Certains étudiants peuvent être tenus de suivre des cours supplémentaires avant de se qualifier pour le cours 602-UF0-MQ. **Cela dépendra de votre niveau de placement**. Veuillez trouver la liste des cours de français dans le bon ordre pour respecter les prérequis :

602-CR1 → 602-CR2 → 602-UF0 → 602-UF1 → 602-UF2

TABLEAU 3

Certains étudiants peuvent être tenus de suivre des cours supplémentaires avant de se qualifier pour le cours 602-CR1-DW. **Cela dépendra de votre niveau de placement**.

602-FR1 / 2 / 3 → 602-001 → 602-A01* → 602-CR1 → 602-CR2 → 602-UF0 → 602-UF1 → 602-UF2

Si vous souhaitez obtenir plus d'informations sur la loi 14, veuillez consulter la page FAQ des admissions ici.

CALENDRIER ACADÉMIQUE – HIVER 2027 – DATES IMPORTANTES

Dimanche 3 janvier 2027	Dernier jour pour demander l'admission à un programme de formation continue DEC pour la session d'hiver.
Mardi 19 janvier 2027	Fin de l'inscription en ligne.
Du mercredi 20 janvier 2027 au lundi 17 mai 2027	**Cours.** Voir le calendrier des cours ci-dessous.
Mercredi 27 janvier 2027	Date limite d'inscription tardive et de changement de cours.
Mercredi 27 janvier 2027	Dernier jour pour communiquer les notes des travaux incomplets de la session d'automne.
Vendredi 12 février 2027	Dernier jour pour les étudiants pour se retirer des cours ou du CEGEP.
Lundi 1er mars 2027	Dernier jour pour déposer une demande d'admission et de transfert de programme pour la session d'automne. (Division de jour).
Vendredi 12 mars 2027	Date limite pour l'évaluation à mi-parcours.
Du lundi 15 mars 2027 au Samedi 20 mars 2027	Pause études. Pas de cours.
Jeudi 25 mars 2027	Changement de jour : Horaire du vendredi.
Vendredi 26 mars 2027	Jour férié.
Samedi 27 mars 2027	Pas de cours.
Lundi 29 mars 2027	Jour férié.
Mercredi 7 avril 2027	Dernier jour pour l'abandon des cours (avec mention sur le relevé de notes).
Vendredi 16 avril 2027	Journée d'étude. Pas de cours. Journée de simulation de l'EUF.
Mercredi 12 mai 2027	Examen de fin d'études d'anglais et français pour les élèves du D.E.C.
Mercredi 19 mai 2027, Vendredi 21 mai 2027, Samedi 22 mai 2027 et Mardi 25 mai 2027	**Période d'examen final.**
Lundi 24 mai 2027	Jour férié.
Lundi 31 mai 2027	Date d'examen de réserve.
Vendredi 4 juin 2027 **	Date limite de remise des notes.
VEUILLEZ NOTER:	Le jeudi 25 mars est un horaire de vendredi

** La date limite contractuelle pour la remise des notes est le vendredi 4 juin 2027. Cependant, la remise des notes le plus tôt possible facilite grandement le processus d'information des étudiants (entrée à l'université, préinscription, inscription hors site, etc.

COURS DE FORMATION CONTINUE

Mercredi 20 janvier	Premier cours du mercredi ; premier cours du lundi/mercredi
Jeudi 21 janvier	Premier cours du jeudi ; premier cours du mardi/jeudi
Vendredi 22 janvier	Premier cours du vendredi
Samedi 23 janvier	Premier cours du samedi
Lundi 25 janvier	Premier cours du lundi
Mardi 26 janvier	Premier cours du mardi

Vous devez être disponible pendant une semaine après le dernier cours programmé ou jusqu'à la fin de la période d'examen final, le cas échéant.

Mercredi 5 mai	Dernier cours du mercredi
Mardi 11 mai	Dernier cours du mardi
Jeudi 13 mai	Dernier cours du jeudi ; dernier cours du mardi/jeudi
Vendredi 14 mai	Dernier cours du vendredi
Samedi 15 mai	Dernier cours du samedi
Lundi 17 mai	Dernier cours du lundi ; dernier cours du lundi/mercredi

EXAMENS FINAUX

Mercredi 19 mai	18 h 30 - 21 h 30	Examens pour les cours du lundi/mercredi
Vendredi 21 mai	18 h 30 - 21 h 30	Examens pour les classes du vendredi
Samedi 22 mai	9h30 - 12h30	Examens pour les cours du samedi
Mardi 25 mai	18 h 30 - 21 h 30	Examens pour les classes du mardi/jeudi
Lundi 31 mai	18 h 30 - 21 h 30	Date d'examen de réserve.

Les enseignants annonceront au début du trimestre si les cours ont ou non des examens finaux. **Les étudiants qui se présenteront aux examens devront présenter leur carte d'identité Dawson.** Le lieu des examens finaux sera confirmé en avril et affiché sur le site web.

INSCRIPTION HIVER 2027

Veuillez vous référer aux catégories ci-dessous pour savoir comment procéder.

Étudiants inscrits à la division de jour à l'automne 2026

Si vous étiez inscrit à la division de jour à l'hiver 2026 mais que vous souhaitez maintenant étudier à la formation continue, vous devez remplir ***un formulaire de transfert de programme*** via le portail Omnivox avant l'inscription.

Étudiants ayant un "*commandite*" d'autres collèges

Le conseiller de votre collège d'origine doit soumettre un commandite virtuel par l biais du système en ligne avant le **jeudi 14 janvier 2027**. Ce n'est qu'une fois admis par le Collège Dawson que vous recevrez une invitation à vous inscrire par courriel

Étudiants en formation continue inscrits à l'automne 2026
et
Les étudiants qui s'inscrivent avant le 12 janvier 2027 et qui sont admis pour l'hiver 2027.

Inscription en ligne **SEULEMENT**..... p 3
Changement de cours en ligne..... p 5

Les étudiants qui s'inscrivent entre le 13 janvier 2027 et le 17 janvier 2027 et qui sont admis pour l'hiver 2027.

Inscription tardive en ligne..... p 4
Changement de cours en ligne .....p 5

LES COURS DÉBUTENT LE MERCREDI 20 JANVIER 2027

**Veuillez noter que le bureau du registraire fermera pour les fêtes le 23 décembre 2026 et rouvrira le 4 janvier 2027.*
**Veuillez consulter la page Web de la Formation continue et des services communautaires (CECS) pour connaître les heures d'ouverture et de fermeture des bureaux.*
https://fr.dawsoncollege.qc.ca/continuing-education/continuing-education-contact-us

INSCRIPTION EN LIGNE



Commence le 11 janvier à 13h30 et se termine le 19 janvier à MIDI pour :

- Les étudiants du **programme DEC** de la formation continue

Commence le 12 janvier à l'heure du rendez-vous et se termine le 19 janvier à MIDI pour :
Tous les autres étudiants de la formation continue inscrits à l'automne 2026

- Les nouveaux et anciens étudiants qui s'inscrivent en ligne avant 23 h 30 le **12 janvier 2027**
- Étudiants qui soumettent un "commandite" avant le **14 janvier 2027**

Commence le 13 janvier à l'heure du rendez-vous et se termine le 19 janvier à MIDI pour :

- **les étudiants du programme AEC** (conception indépendante de jeux vidéo).

Pour savoir à quelle heure commence votre inscription personnelle, rendez-vous sur le site Web du Collège Dawson, connectez-vous à MYDAWSON et consultez Mes services Omnivox, Inscription aux cours.

RAPPEL : VOUS NE POURREZ PLUS VOUS INSCRIRE APRÈS MIDI LE 19 JANVIER 2027!
Plus les étudiants s'inscrivent tôt, plus ils ont de chances de trouver une place dans le(s) cours de leur choix.
Pour obtenir des instructions détaillées sur la manière de s'inscrire, veuillez consulter la page 8.

AIDE LORS DE L'INSCRIPTION



Si vous rencontrez des difficultés avec votre inscription en ligne, veuillez remplir un FORMULAIRE D'AIDE À L'INSCRIPTION qui se trouve dans le portail MyDawson, sous “Registration and Course Change / Registration Help Form”. Un opérateur ou un conseiller vous contactera dès que possible et au plus tard dans les deux jours ouvrables suivant la soumission de votre demande.

Commence le lundi 11 janvier à 13h30 et se termine le mardi 19 janvier 2026 à MIDI.

GUIDE D'INSCRIPTION EN LIGNE



Les nouveaux étudiants sont invités à visionner une présentation en ligne sur :

- Les services disponibles
- Le choix des cours
- La procédure d'inscription

La présentation est disponible à l'adresse suivante : **http://fr.dawsoncollege.qc.ca/credit/winter/**

INFORMATIONS IMPORTANTES SUR LES FRAIS ET LES PAIEMENTS



Les frais doivent être payés en totalité lors de l'inscription. Les étudiants qui ne paient pas leurs frais **verront leur inscription annulée et resteront redevables des frais non remboursables.**

L'accès aux services Omnivox et aux listes d'attente sera bloqué. Si l'inscription d'un étudiant est annulée pour cause de non-paiement des frais, **l'étudiant doit se réinscrire pour revenir dans une session ultérieure.**

INSCRIPTION TARDIVE EN LIGNE



Les étudiants qui s'inscrivent entre le 13 et le 17 janvier 2027 avant 23h30 et qui sont admis pour l'hiver 2027 seront invités à s'inscrire tardivement en ligne :

- du **25 janvier à 13h00 au 26 janvier à 23h30**

Veuillez noter que des places limitées peuvent encore être disponibles pour les étudiants s'inscrivant à l'inscription tardive en ligne. **Il n'y a aucune garantie d'accès à un cours ou à une section spécifique. Veuillez consulter votre portail My Dawson sous *"Registration and Course Change/Course Seats Available"* pour la liste des cours encore disponibles.** Pour obtenir des instructions étape par étape sur la façon de s'inscrire, veuillez consulter la page 8.

Si vous rencontrez des difficultés avec votre inscription tardive en ligne, veuillez consulter les instructions ci-dessous.

AIDE LORS DE L'INSCRIPTION TARDIVE EN LIGNE



Si vous rencontrez des difficultés avec votre inscription en ligne, participez à la **discussion en ligne sur les changements de cours le mardi 26 janvier de 13h30 à 15h00 OU le mercredi 27 janvier de 13h30 à 15h00.** Vous trouverez le lien vers le **chat de changement de cours** en ligne dans votre portail MyDawson sous “Registration and Course Change/Continuing Education Course Change Chat”.

GUIDE D'INSCRIPTION EN LIGNE



Les nouveaux étudiants sont invités à visionner une présentation en ligne sur :

- Les services disponibles
- Le choix des cours
- La procédure d'inscription

La présentation est disponible à l'adresse suivante : **http://fr.dawsoncollege.qc.ca/credit/winter/**

INFORMATIONS IMPORTANTES SUR LES FRAIS ET LES PAIEMENTS



Les frais doivent être payés en totalité lors de l'inscription. Les étudiants qui ne paient pas leurs frais **verront leur inscription annulée et resteront redevables des frais non remboursables.**

L'accès aux services Omnivox et aux listes d'attente sera bloqué. Si l'inscription d'un étudiant est annulée pour cause de non-paiement des frais, **l'étudiant doit se réinscrire pour revenir dans une session ultérieure.**

CHANGEMENT DE COURS EN LIGNE

AJOUTER, ABANDONNER OU MODIFIER UN COURS OU UNE SECTION



L'ajout et le changement de cours s'adressent **UNIQUEMENT** aux :

• Les nouveaux étudiants et les étudiants **déjà inscrits à au moins un cours pour la session d'hiver 2027. Il n'y a aucune garantie d'accès à un cours ou à une section spécifique. Veuillez consulter votre portail My Dawson sous "Registration and Course Change/Course Seats Available" pour la liste des cours encore disponibles.**

Si vous appartenez à l'une des deux catégories d'étudiants mentionnées ci-dessus, suivez les étapes ci-dessous pour les différentes actions :

CHANGEMENT DE COURS EN LIGNE



Si vous souhaitez apporter des modifications à votre inscription existante ou ajouter un ou plusieurs cours à un emploi du temps déjà existant, veuillez participer au **chat en ligne sur les changements de cours le mardi 26 janvier de 13h30 à 15h00 OU le mercredi 27 janvier de 13h30 à 15h00.** Vous trouverez le lien vers le **forum de discussion en ligne sur les changements de cours** dans votre portail MyDawson, sous "Registration and Course Change/Continuing Education Course Change Chat".

RETRAIT DE COURS EN LIGNE ET ABANDON DE COURS EN LIGNE

Vous pouvez abandonner officiellement un cours jusqu'au **vendredi 12 février 2027** Les cours abandonnés avant cette date n'apparaîtront pas dans votre dossier. Pour abandonner un cours, vous devez remplir un formulaire d'abandon de cours en ligne. Veuillez consulter votre portail MyDawson sous "Registration and Course Change / Course or College Withdrawal / Drop Form ". Le fait de ne pas assister à un cours ne constitue pas un abandon de cours officiel et entraînera une note d'échec à moins que le cours ne soit abandonné avant la date limite d'abandon.

Vous pouvez abandonner officiellement un cours jusqu'au **mercredi 7 avril 2027**. Les cours abandonnés avant cette date apparaîtront sur votre relevé de notes avec la mention AE (Abandon d'étude). Pour abandonner un cours, vous devez remplir un formulaire d'abandon de cours en ligne. Veuillez consulter votre portail MyDawson sous "Registration and Course Change / Course or College Withdrawal / Drop Form ".

INFORMATIONS IMPORTANTES SUR LES FRAIS ET LES PAIEMENTS



Les frais pour les cours supplémentaires doivent être payés intégralement en ligne lors du changement de cours.



RAPPEL :

- **- Les étudiants qui ont été retirés pour non-paiement des frais d'inscription ne seront PAS autorisés à s'inscrire.**
- **Il n'y a pas d'heure de rendez-vous pour le changement de cours en ligne ; le premier arrivé est le premier servi.**
- **Il est possible que des places limitées soient encore disponibles. Veuillez consulter votre portail My Dawson sous "Registration and Course Change/Course Seats available" pour la liste des cours encore disponibles.**

INFORMATIONS GÉNÉRALES

APERÇU DE LA FORMATION CONTINUE

Le bureau de la formation continue pour les cours crédités est situé dans la salle 2H.01 au 4001 boul. de Maisonneuve Ouest, près de l'avenue Atwater avec un accès direct à la station de métro Atwater. L'inscription en ligne pour la plupart des cours à crédit se fait avant le début des cours des sessions d'automne et d'hiver. Trois catégories d'étudiants s'inscrivent aux cours crédités de la formation continue : les étudiants du Tremplin DEC, les étudiants qui ont déjà un diplôme collégial ou l'équivalent et qui doivent suivre des cours préalables à l'université, et les étudiants qui ont fait une demande d'admission à un programme de DEC ou d'AEC et qui y ont été admis. Vous trouverez ci-dessous une brève description de chaque catégorie.

Pour de plus amples renseignements, veuillez téléphoner ou passer au bureau de la formation continue et des services communautaires (CECS) au :
4001, boul. de Maisonneuve Ouest, Montréal
Bureau 2H.01
Téléphone : 514 933-3771
Courriel : cecs@dawsoncollege.qc.ca
Site web : https://fr.dawsoncollege.qc.ca/credit/

TREMPLIN DEC - PROGRAMME DE TRANSITION



Le Tremplin DEC s'adresse aux étudiants qui veulent suivre des cours crédités au cégep afin de :

- explorer les études collégiales ;
- compléter les préalables requis pour l'admission à un programme de cégep ;
- améliorer son dossier scolaire afin d'augmenter ses chances d'admission ou de réadmission à un programme de cégep ;
- améliorer leurs compétences linguistiques ; ou
- terminer un programme de CEGEP. (Pour les étudiants du programme Dawson DEC, une fois qu'ils ont terminé tous leurs cours, ils devront se réinscrire à leur programme d'origine afin d'obtenir leur diplôme).

Il n'est pas possible d'obtenir un diplôme dans le cadre du programme Tremplin DEC.

CONDITIONS D'ADMISSION – TREMPLIN DEC

Pour être admissible au Tremplin DEC, l'étudiant doit doivent détenir le Diplôme d'études secondaires (D.E.S.) ou l'équivalent.

STATUT DE L'ÉTUDIANT – TREMPLIN DEC

Les étudiants peuvent s'inscrire au Tremplin DEC pour un **maximum de trois (3) sessions consécutifs.** Après trois sessions consécutifs, l'étudiant peut demeurer à l'Éducation permanente mais doit être admis dans un autre programme d'études. Les étudiants inscrits à Tremplin DEC peuvent être inscrits à temps partiel ou à temps plein.
Remarque : le statut de temps plein ne peut être garanti.

Les étudiants expulsés et à qui l'on a refusé la permission de s'inscrire à un programme de DEC ou d'AEC doivent améliorer leur dossier scolaire pour reprendre leurs études dans un programme de DEC ou d'un programme d'AEC. Les étudiants peuvent améliorer leur dossier scolaire en suivant des cours à temps partiel dans le cadre du programme Tremplin DEC offert à la formation continue.

Si vous étiez dans un programme et que vous avez maintenant complété tous les cours requis par le programme Tremplin DEC, vous devez faire une demande de graduation. Veuillez communiquer avec le responsable de la graduation au 514-931-8731, poste 1153, le plus tôt possible. L'obtention du diplôme ne sera effective qu'à la session suivante.

PRÉREQUIS UNIVERSITAIRES

PRÉREQUIS UNIVERSITAIRES
08004 (08040)

Les étudiants qui **détiennent déjà un DEC ou l'équivalent** et qui désirent suivre des cours spécifiquement exigés par une université pour l'admission à un programme doivent s'inscrire en 08004 (08040). Les étudiants inscrits en 08004 (08040) peuvent être à temps partiel ou à temps plein.
Remarque : le statut d'étudiant à temps plein ne peut être garanti.

Les cours proposés dans cette catégorie pour la session d'hiver 2027 sont les suivants :

Numéro du cours :	Titre du cours :
101-SN1-RE	Cellular Biology
101-B12-DW	Biological Basis of Bahaviour
201-MA1-DW	Calculus I: Differential Calculus for Social Sciences
201-SN1-RE	Probability and Statistics
201-SN2-RE	Differential Calculus
201-SN3-RE	Integral Calculus
201-SN4-05	Linear Algebra and Vector Geometry
202-SN1-RE	General Chemistry
202-SN2-RE	Chemistry of Solutions
202-SNU-RE	Organic Chemistry
203-SN1-RE	Mechanics
203-SN2-RE	Electricity and Magnetism
203-SN3-RE	Waves and Modern Physics
300-QA1-DW	Quantitative Analysis
300-QL1-DW	Qualitative Methods
350-1N1-DW	Introduction to Psychology
383-1N1-DW	Introduction to Economics

PROGRAMMES DE DEC - FORMATION CONTINUE

Programmes menant à un diplôme d'études collégiales (DEC)

- *Sciences* 200.B1 (200.PC)
- *Sciences humaines* 300.A1 (300.CG)

Conditions d'admission au DEC

L'exigence de base pour l'admission à tout programme de DEC au Collège Dawson est un Diplôme d'études secondaires du Québec *(Diplôme d'études secondaires ou D.E.S.).* Les candidats ayant une formation académique jugée équivalente au D.E.S. peuvent également postuler. Pour certains programmes, des prérequis spécifiques sont exigés.

Les étudiants inscrits à un programme de DEC préuniversitaire peuvent s'inscrire à temps partiel ou à temps plein. Une charge de cours à temps plein est de 180 heures de cours ou quatre cours. **Il n'y a pas de garantie d'une charge de cours à temps plein**, car celle-ci est soumise à des restrictions d'horaire et de place, de l'emploi du temps et de l'espace. Il se peut qu'il ne soit pas possible de suivre tous les cours requis pour l'obtention du diplôme par le biais de la formation continue.

Si vous êtes inscrit à un programme de DEC (tout code de programme commençant par 200, 300, 500), vous devrez vous inscrire aux cours de votre programme et vous devez connaître les exigences de votre programme. Veuillez consulter la page 15 pour les exigences du programme de sciences et la page 16 pour les exigences du programme de sciences humaines. Vous pouvez également consulter votre tableau de dans Omnivox. N'hésitez pas à rencontrer un conseiller académique si vous avez besoin d'informations supplémentaires.

PROGRAMMES DE AEC - FORMATION CONTINUE

Programmes menant à une Attestation d'études collégiales (*Attestation d'études collégiales* - AEC*)*
Les programmes d'AEC sont conçus pour fournir aux adultes la formation dont ils ont besoin pour le marché du travail actuel d'aujourd'hui. La Description des programmes AEC se trouve à la page 17 dans le Guide d'information et d'inscription.

Dates limites d'inscription
Veuillez consulter le bureau de la formation continue et des services communautaires (CECS) ou le site web de l'AEC pour plus d'informations sur les programmes d'AEC.

Formation continue et des services communautaires (CECS) :
4001, boul. de Maisonneuve Ouest, Montréal
Bureau 2H.01
Téléphone : 514 933-3771
Courriel : cecs@dawsoncollege.qc.ca
Site web : https://fr.dawsoncollege.qc.ca/credit/
ou
Site web : https://fr.dawsoncollege.qc.ca/aec/

PROCÉDURES DE CANDIDATURE

Les étudiants en formation continue inscrits à l'automne 2026 peuvent s'inscrire à une heure de rendez-vous donnée par le biais du système d'inscription en ligne SANS remplir une demande d'inscription en ligne à la formation continue.

Les anciens étudiants du Collège Dawson qui n'ont pas été inscrits pendant un ou plusieurs sessions ainsi que les nouveaux étudiants de la formation continue doivent remplir une demande de formation continue en ligne avant de s'inscrire.

Pour de plus amples informations concernant cette procédure, veuillez contacter le bureau de la formation continue, bureau 2H.01, ou visiter notre site Web à l'adresse suivante : https://fr.dawsoncollege.qc.ca/credit/

INFORMATIONS SUR L'INSCRIPTION

Veuillez-vous référer aux pages 2, 3, 4 et 5 pour connaître les conditions d'inscription.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur l'inscription, veuillez communiquer avec le Bureau du registraire au local 2D.06 au 514 933-1234, ou consulter notre site Web à l'adresse suivante : http://fr.dawsoncollege.qc.ca/credit/winter/

Les mises à jour de l'horaire, y compris les sections de cours retirées de la réserve et les sections ajoutées, seront affichées sur le site Web du Collège à l'adresse suivante : https://fr.dawsoncollege.qc.ca/credit/general-information/course-schedules/

Inscription en ligne étape par étape :

1. Accédez au site Web de Dawson à l'adresse suivante : www.dawsoncollege.qc.ca, puis cliquez sur MYDAWSON (en haut à droite).

Si vous n'avez pas encore créé votre mot de passe, vous aurez besoin de votre numéro d'étudiant du Collège Dawson, de votre code permanent et de votre date de naissance. Faites défiler vers le bas et connectez-vous à l'aide de ces informations pour créer un mot de passe. Votre code permanent figure sur la plupart des documents officiels (par exemple, les relevés de notes) qui vous ont été envoyés par un établissement d'enseignement du Québec, ainsi que sur votre carte d'étudiant. Une fois que vous aurez saisi les informations correctes, vous serez invité à choisir une question de sécurité (qui sera utilisée en cas d'oubli de votre mot de passe), puis vous pourrez créer votre mot de passe.

2. Cliquez sur Inscription aux cours (sous **My Omnivox Services**).

Pour ajouter un cours, vous aurez besoin du numéro de cours à 8 caractères et du numéro de section. Si aucune place n'est disponible dans une section donnée d'un cours, essayez une autre section, le cas échéant.

Pour être ajouté à une liste d'attente, veuillez remplir le FORMULAIRE D'AIDE À L'INSCRIPTION qui se trouve dans le portail MYDawson, sous "Registration and Course Change / Registration Help Form" (Mes services collégiaux / Formulaire d'aide à l'inscription à la formation continue).

3. N'oubliez pas de finaliser votre inscription.

Ne finalisez votre inscription que lorsque vous êtes sûr de ne plus vouloir ajouter ou abandonner de cours et que vous êtes prêt à payer, mais au plus tard à MIDI le 19 janvier (23 h 30 le 26 janvier si vous avez droit à l'inscription tardive en ligne).

Vous ne pouvez-vous **finaliser qu'une seule fois**, et lorsque vous vous finaliser, **tous les cours que vous avez sélectionnés sont inscrits en même temps.**

Si vous rencontrez des difficultés avec votre inscription en ligne, veuillez remplir le FORMULAIRE D'AIDE À L'INSCRIPTION qui se trouve sur le portail MYDawson, sous "Registration and Course Change / Registration Help Form" (Mes services collégiaux / Formulaire d'aide à l'inscription à l'éducation permanente). Un opérateur ou un conseiller vous contactera dès que possible et au plus tard deux jours ouvrables après la soumission de votre demande. L'aide à l'inscription débute le lundi 11 janvier à 13h30 et se termine le mardi 19 janvier 2027 à MIDI.

Vous saurez que vous avez finalisé votre inscription lorsque vous verrez un message confirmant votre inscription.

Le FORMULAIRE D'AIDE À L'INSCRIPTION n'est pas disponible pendant les inscriptions tardives en ligne. Si vous rencontrez des difficultés avec votre inscription en ligne, **participez au chat sur les changements de cours en ligne le mardi 26 janvier de 13h30 à 15h00 OU le mercredi 27 janvier de 13h30 à 15h00.** Vous trouverez le lien vers **le chat d'aide en ligne** dans votre portail MyDawson sous "Registration and Course Change /Continuing Education Course Change Chat" (Mes services de formation continue/Informations sur l'ajout et le changement de cours).

4. **Les frais doivent être payés en totalité au moment de l'inscription.** Voir les pages 10-11 pour les informations sur les frais.

Informations importantes sur les frais et le paiement :



Les frais doivent être payés en totalité au moment de l'inscription. Les étudiants qui ne paient pas leurs frais **verront leur inscription annulée et resteront redevables des frais non remboursables. L'accès aux services Omnivox et aux listes d'attente sera bloqué.** Si l'inscription d'un étudiant est annulée pour cause de non-paiement des frais**, l'étudiant doit se réinscrire pour revenir à une session ultérieure.**

TESTS DE CLASSEMENT EN ANGLAIS ET EN FRANÇAIS

Des informations sur les tests d'évaluation en anglais et en français sont disponibles à l'adresse suivante : https://fr.dawsoncollege.qc.ca/registrar/english-french-placement-tests/

NOTE SUR LES CRÉDITS DE COURS

Il incombe à l'étudiant de s'assurer qu'il est officiellement inscrit et qu'il suit le bon cours et la bonne section, c'est-à-dire le même cours et la même section que ceux qui figurent sur le formulaire d'inscription de l'étudiant ou sur son emploi du temps individuel. **Les étudiants qui n'assistent pas au bon cours et à la bonne section ne recevront pas de crédits pour le travail effectué.**

ANNULATION DES COURS

Le Collège se réserve le droit d'annuler toute section de cours pour laquelle les inscriptions n'atteignent pas le nombre requis d'étudiants. En cas d'annulation d'un cours, les étudiants seront contactés et informés des cours alternatifs encore disponibles, ou se verront offrir un remboursement complet.

RETRAIT DE COURS

Vous pouvez abandonner officiellement un cours jusqu'au vendredi 12 février 2027 Les cours abandonnés avant cette date n'apparaîtront pas dans votre dossier. Pour abandonner un cours, vous devez remplir un formulaire d'abandon de cours en ligne. Veuillez consulter votre portail MyDawson sous “Registration and Course Change / Course or College Withdrawal / Drop Form”. Le fait de ne pas assister à un cours ne constitue pas un abandon de cours officiel et entraînera une note d'échec à moins que le cours ne soit abandonné avant la date limite d'abandon.

ABANDON DE COURS

Vous pouvez abandonner officiellement un cours jusqu'au mercredi 7 avril 2027. Les cours abandonnés avant cette date apparaîtront sur votre relevé de notes avec la mention AE (Abandon d'étude). Pour abandonner un cours, vous devez remplir un formulaire d'abandon de cours en ligne. Veuillez consulter votre portail MyDawson sous MyDawson sous “Registration and Course Change / Course or College Withdrawal / Drop Form”.

VALIDATION DE L'ASSIDUITÉ

Tous les étudiants doivent confirmer leur présence chaque session après la date limite d'abandon des cours. L'absence à un ou plusieurs cours peut affecter le statut de l'étudiant et entraîner l'application de frais d'inscription à temps partiel, conformément aux règlements du ministère de l'Éducation. Veuillez noter que le fait d'indiquer que vous n'assistez pas à un cours n'équivaut pas à l'abandon d'un cours. Le formulaire d'abandon de cours doit être rempli pour abandonner un cours.

INCOMPLET (IN) POUR UNE ABSENCE AUTORISÉE

Une fois passée la date limite officielle d'abandon des cours, les étudiants peuvent demander une autorisation d'absence pour obtenir une mention " incomplet " (IN) sur leur relevé de notes. Une demande d'absence autorisée doit répondre aux deux critères suivants :

a. La situation est due à un problème médical ou autre, grave et indépendant de la volonté de l'étudiant (par exemple, maladie, accident, maladie ou décès d'un membre de la famille immédiate).
b. La situation a empêché l'étudiant d'assister ou de participer aux cours :
   i. pendant au moins trois semaines consécutives d'un cours normal (y compris la période d'examen final, le cas échéant) ; ou
   ii. pendant au moins 20 % d'un cours d'été, d'un cours intensif ou d'un cours AEC ; les cours concernés doivent être consécutifs.

Les étudiants doivent fournir les documents appropriés à l'appui de leur demande. Les formulaires de demande d'autorisation d'absence sont disponibles sur le site web de Dawson. Les étudiants doivent soumettre leur demande avant la fin du semestre concerné (c'est-à-dire avant la date limite de remise des notes pour ce semestre ou ce trimestre) ou, pour des raisons jugées exceptionnelles, au plus tard un an après la fin du semestre concerné. Voir l'annexe IX de l'ISEP (Institutional Student Evaluation Policy).

CHANGEMENT D'ADRESSE

Veuillez informer le Collège de tout changement d'adresse à l'adresse suivante : www.dawsoncollege.qc.ca. Cliquez sur MYDAWSON, puis sur Personal file sous My Omnivox Services. Cela nous permettra de mettre à jour votre dossier d'étudiant Dawson et de vous contacter en cas de changement dans votre emploi du temps (par exemple, annulation d'un cours).

ANNULATIONS DE COURS

Si un enseignant doit annuler un cours pendant la session, l'annulation est généralement affichée sur le site web de Dawson. Vérifiez le numéro du cours et de la section sous Class Cancellations sur la page d'accueil.

FRAIS DE FORMATION CONTINUE HIVER 2027

Paiement de l'inscription

- **TOUS LES FRAIS SONT DUS EN TOTALITÉ AU MOMENT DE L'INSCRIPTION.**
- Les étudiants qui ne paient pas leurs frais d'inscription verront leur inscription annulée et **resteront redevables des frais non remboursables.**
- **Des frais de retard de 25 $ seront appliqués aux comptes en souffrance.**

Méthodes de paiement

- Mastercard ou Visa via le centre de paiement de votre portail MyDawson.
- Site bancaire en ligne dans toutes les grandes banques du Canada (veuillez prévoir trois (3) jours ouvrables pour le traitement lorsque vous effectuez un paiement auprès d'une institution bancaire autorisée). **Le paiement doit être reçu avant la date d'échéance.**
- En personne au guichet des droits d'inscription situé dans la salle 4B.5 (en espèces, par carte de débit, Visa, Mastercard, mandat ou chèque). Veuillez consulter notre site Web Finance-Student Fees-Counter Hours pour connaître nos heures d'ouverture.
- En déposant votre chèque, mandat, Mastercard ou Visa dans la Fees Drop Box située sur le mur à côté de la salle 4B.5. Ne laissez **PAS** d'argent comptant.
- Par courrier (chèque, mandat).
- **Les chèques postdatés ne sont PAS acceptés.**

En plus des frais ci-dessous, tous les candidats à la formation continue devront s'acquitter de frais de dossier non remboursables d'un montant de 30,00 $.

TEMPS PARTIEL [1]

		Date limite de remboursement
Frais d'inscription	$5.00/cours Max. $20.00	Non remboursable
Frais de services Services d'enseignement	$6.00/cours Max. $25.00	22 jan. [2]
Frais de services aux étudiants	$30.25/cours Max. $121.00	22 jan. [2]
Frais de l'association des étudiants de Dawson	$13.15	Non remboursable
Cours dans le programme Tarif horaire	$2.00/hr [1]	12 fév. [3]
Cours hors programme Tarif horaire	$2.00/hr	22 jan. [2]
Frais de convocation (le cas échéant)	$20.00 (Voir page suivante)	12 fév. [3]
Frais pour les étudiants canadiens non-résidents du Québec	$7.40/hr de cours (Voir page suivante)	12 fév. [3]
Frais pour les étudiants internationaux	(Voir page suivante)	12 fév. [3]
Don volontaire à la Fondation Dawson	$10.00	22 jan. [2]
Prime d'assurance dentaire pour les étudiants de la DSU	$54.00	22 jan. [2] [4]
Prime d'assurance maladie des étudiants de la DSU	$68.00	22 jan. [2] [4]

TEMPS PLEIN DANS UN PROGRAMME [1]
(MIN. 4 COURS OU 180 HEURES DANS LE PROGRAMME)

		Date limite de remboursement
Frais d'inscription	$20.00	Non remboursable
Frais de services Services d'enseignement	$25.00	22 jan. [2]
Frais de services aux étudiants	$121.00	22 jan. [2])
Frais de l'association des étudiants de Dawson	$26.30	Non remboursable
Cours dans le programme	Aucun frais	N/A
Cours hors programme Tarif horaire	$2.00/hr	22 jan. [2]
Frais de convocation (le cas échéant)	$20.00 (Voir page suivante)	12 fév. [3]
Frais pour les étudiants canadiens non-résidents du Québec	$1,926.00 (Voir page suivante)	12 fév. [3]
Frais pour les étudiants internationaux	(Voir page suivante)	12 fév.. [3])
Don volontaire à la Fondation Dawson	$10.00	22 jan. [2]
Prime d'assurance dentaire pour les étudiants de la DSU	$54.00	22 jan. [2] [4]
Prime d'assurance maladie des étudiants de la DSU	$68.00	22 jan. [2] [4]

[1] L'exonération des frais de cours à l'heure ne s'applique qu'aux : (a) aux étudiants inscrits à temps plein dans un programme et qui suivent des cours dans leur programme ; (b) les étudiants qualifiés pour le statut de Fin de DEC ; (c) les étudiants de l'AEC ; (d) les étudiants ayant une déficience fonctionnelle majeure. Il est à noter que tous les étudiants qui s'inscrivent à des études indépendantes (08072) doivent payer des frais de cours horaires, quel que soit le nombre de cours qu'ils suivent.

[2] Seulement si l'étudiant abandonne officiellement ses cours avant le vendredi 22 janvier 2027. Aucune demande de remboursement ne sera acceptée après cette date.

[3] Uniquement si l'étudiant abandonne officiellement ses cours avant le vendredi 12 février 2027. Aucune demande de remboursement ne sera approuvée par la suite.

[4] Pour plus d'informations, veuillez consulter le site Web d'Alumo.

EXEMPLES DE PRIX PAR COURS POUR LE TEMPS PARTIEL

Notez que ces exemples n'incluent pas les frais pour les non-résidents du Québec, les frais pour les étudiants internationaux, les frais de convocation et les frais de dossier de 30 $. Consultez le tableau ci-dessus si ces frais s'appliquent à vous.

Cours de 30 heures : $114.40	Cours de 60 heures : $174.40	Cours de 90 heures : $234.40
Cours de 45 heures : $144.40	Cours de 75 heures : $204.40	

Frais de dossier

Tous les candidats doivent s'acquitter de frais de dossier non remboursables d'un montant de 30 $.

Frais d'analyse des documents internationaux

Tous les candidats qui présentent des titres universitaires délivrés par des juridictions internationales doivent s'acquitter d'un droit supplémentaire non remboursable de 50 dollars pour l'analyse de leur dossier.

Frais horaires

Les étudiants qui s'inscrivent à temps partiel (moins de 180 heures ou moins de quatre cours dans leur programme) doivent payer 2,00 $ par heure de cours au moment de l'inscription. Tous les étudiants qui s'inscrivent à des études indépendantes (08072) doivent payer un tarif horaire, quel que soit le nombre de cours auxquels ils sont inscrits.

Frais de validation de présence tardive

Des frais de 25 $ seront appliqués aux étudiants qui n'auront pas validé leur présence avant la date limite de validation des présences.

Frais pour les étudiants résidant hors du Québec

Étudiants canadiens : Les citoyens canadiens et les immigrants reçus qui s'inscrivent à des cours hors programme ou qui suivent un programme à temps partiel, et qui ne sont pas résidents du Québec, paient un montant supplémentaire de 7,40 $* par heure de cours pour les études à temps partiel. Ces frais s'ajoutent à tous les autres frais applicables, y compris les autres frais de cours à l'heure et les autres frais énumérés.

Les étudiants à temps plein inscrits à un programme paient un montant de 1 926,00 $* par semestre. Ce montant s'ajoute aux autres frais applicables (à l'exception des frais de cours horaires).

**Remboursable si l'étudiant abandonne officiellement ses cours avant le vendredi 12 février 2027.*

Étudiants étrangers : Les étudiants internationaux qui s'inscrivent à des cours hors programme ou qui suivent un programme à temps partiel paient un montant supplémentaire de 34.83 $* à 55.11 $* par heure de cours en fonction de leur programme/cours. Les frais pour les étudiants internationaux s'ajoutent à tous les autres frais applicables, y compris les frais de cours à l'heure et les autres frais énumérés.

Les étudiants à temps plein inscrits à un programme paient un montant de 7 575 $* à 11 740 $* par session en fonction de leur programme. Ce montant s'ajoute aux autres frais applicables (à l'exclusion des frais de cours horaires).

Pour plus d'informations, voir le lien International Students Fees à l'adresse suivante : https://fr.dawsoncollege.qc.ca/finance/student-fees/

Les étudiants internationaux en formation continue doivent avoir un visa valide jusqu'à la fin mai 2027 pour l'établissement qu'ils fréquentent.

**Remboursable si l'étudiant abandonne officiellement ses cours avant le vendredi 12 février 2027.*

Étudiants en commandite

Tous les *étudiants en commandite* se verront imposer tous les frais, y compris les frais horaires, payés par les étudiants à temps partiel dans un programme, ainsi que les frais de dossier (s'il y a lieu). Dans le cas des étudiants en commandite à temps plein ou en *Fin de DEC*, ils se verront rembourser leur tarif horaire de 2 $, sous réserve d'une confirmation finale de leur statut par leur collège d'origine après la date limite d'abandon des cours. Seuls les étudiants des collèges publics (et non des collèges privés) ont droit au remboursement susmentionné.

Pour plus d'informations, voir le lien suivant : https://fr.dawsoncollege.qc.ca/finance/student-fees/commandite-student-fees/.

Frais de convocation

Une taxe de convocation est perçue une fois par diplôme ou attestation. Tous les diplômés potentiels de la session d'automne 2026 devront s'acquitter d'une taxe de convocation de 20.00 $.

Évaluation des frais

Les frais sont déterminés par les règlements gouvernementaux et les règlements administratifs de l'Ordre et peuvent être modifiés sans préavis. Des informations à jour sur les frais sont disponibles sur la page Web des frais de scolarité de l'Ordre : https://fr.dawsoncollege.qc.ca/finance/student-fees/.

Remboursements

Tous les remboursements applicables de plus de 500 $ seront émis par chèque et envoyés par la poste à l'adresse indiquée dans le dossier. Veuillez-vous assurer que votre adresse postale est à jour. Les remboursements doivent être demandés par écrit à l'adresse suivante : studentfees@dawsoncollege.qc.ca

Reçus de la taxe sur les frais de scolarité

Pour les reçus fiscaux, veuillez-vous assurer que vous avez ajouté votre S.I.N. à votre compte avant d'imprimer vos reçus fiscaux. Les reçus fiscaux pour 2027 sera disponible au plus tard mardi, le 29 février 2028 via notre portail web étudiant à l'adresse suivante : https://dawsoncollege.omnivox.ca.

SERVICES

Quelques contacts pour vous aider à démarrer !

Pour une liste complète des services offerts par le Collège Dawson, visitez le site : https://fr.dawsoncollege.qc.ca/first-year/

CONSEILS ACADÉMIQUES (2H.1)
https://fr.dawsoncollege.qc.ca/conted-advising/
514 933-3771



VIE ÉTUDIANTE (2E.4)
https://fr.dawsoncollege.qc.ca/campus-life-leadership/

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE (6D.5)
https://fr.dawsoncollege.qc.ca/career-resource-centre/

SERVICES PSYCHO-SOCIAUX (4E.2)
https://fr.dawsoncollege.qc.ca/counselling/

AIDE FINANCIÈRE (4E.5)
https://fr.dawsoncollege.qc.ca/financial-aid/

BUREAU DES ÉTUDIANTS DE PREMIÈRE ANNÉE (2D.0)
https://fr.dawsoncollege.qc.ca/first-year/

CARTE D'IDENTITÉ (2E.01)
https://fr.dawsoncollege.qc.ca/facilities-management/auxiliary-services/dawson-id-card/



CENTRE D'AIDE À L'APPRENTISSAGE (6D.2)
https://fr.dawsoncollege.qc.ca/learning-centre
514 931-8731 poste 1740

BIBLIOTHÈQUE (5C.1)
https://library.dawsoncollege.qc.ca/

SERVICES ADAPTÉS (2E.6)
https://fr.dawsoncollege.qc.ca/student-accessibility/
514 931-8731 poste 1195



EMPLOIS ÉTUDIANTS (4E.2)
https://fr.dawsoncollege.qc.ca/student-employment/

SERVICES DE SANTÉ (2D.2)
https://fr.dawsoncollege.qc.ca/health-services/

COURS COMPLÉMENTAIRES POUR LES PROGRAMMES DEC

Les cours complémentaires doivent être choisis dans des domaines considérés comme n'entrant pas dans le champ de concentration ou de spécialisation de l'étudiant. Certains domaines ne sont accessibles qu'à certains programmes. Chaque domaine comprend deux ensembles. Un seul cours par ensemble peut être choisi dans chaque domaine.

Veuillez noter qu'en raison de la loi 14, tous les étudiants ne suivront pas les cours complémentaires. Les étudiants doivent consulter avec une aide pédagogique.

Cette session, nous proposons des cours complémentaires dans les ensembles suivants :

Ensemble I	**Ensemble II**
109-FWT-DW - La Performance Sportive	530-FXA-DW - Esthétiques du cinéma : Styles du Cinéma

Les trois premiers chiffres du cours identifient la matière (discipline).

L'ÉPREUVE UNIFORME D'ANGLAIS (EEE) et L'ÉPREUVE UNIFORME DE FRANÇAIS (EUF)

Vous devez être titulaire d'un *certificat d'admissibilité aux études en anglais* pour passer l'épreuve uniforme d'anglais (EEE). Tous les autres étudiants doivent passer l'épreuve uniforme de français (EUF).

L'épreuve uniforme d'anglais (EEE) est un examen de quatre heures qui a lieu deux fois par an, en mai et en décembre, avec une épreuve de rattrapage en août. Tous les étudiants qui terminent un programme d'études doivent réussir l'un de ces examens pour obtenir un DEC.

Les étudiants sont admissibles à l'épreuve uniforme d'anglais (EEE) après avoir réussi les trois cours d'anglais du bloc A. Les cours d'anglais du bloc A sont les suivants : 603-101, 603-102 et 603-103. Toutefois, les étudiants peuvent s'inscrire à l'examen s'il ne leur reste que le cours 603-103 à terminer et qu'ils sont en train de le suivre.

L'épreuve uniforme de français (EUF) est un examen de 4,5 heures qui a lieu deux fois par an, en mai et en décembre, avec une épreuve de rattrapage en août. Tous les étudiants qui terminent un programme d'études doivent réussir l'un de ces examens pour obtenir un DEC.

Les étudiants sont admissibles à l'épreuve uniforme de français (EUF) après avoir réussi deux des trois cours préparatoires (602-UF0-MQ, 602-UF1-MQ) et être en train de terminer le troisième (602-UF2-MQ) au moment de l'inscription ou avoir réussi les trois cours.

Les prochains EEE et EUF auront lieu mercredi 12 mai 2027. Tous les étudiants souhaitant passer l'examen doivent s'inscrire en ligne entre le 15 mars et le 9 avril 2027. Pour plus d'informations sur l'EEE ou l'EUF, veuillez contacter le coordinateur des tests de sortie par courriel à l'adresse eet@dawsoncollege.qc.ca, ou consulter la page web https://fr.dawsoncollege.qc.ca/registrar/exit-exam/.

PRÉREQUIS ET CO-REQUIS POUR LES COURS DE SCIENCES

Veuillez consulter un conseiller académique si vous avez des questions sur les prérequis et les corequis.

COURS DE SCIENCES		OBJECTIF	PRÉREQUIS	CO-REQUIS
Code du cours	*Titre du cours*			
BIOLOGY				
101-SN1-RE	Cellular Biology	0B01	--	--
101-SN2-RE	Ecology & Evolution	0B02	--	--
101-SNU-RE	Human Anatomy and Physiology	0B0F	--	--
CHEMISTRY				
202-SN1-RE	General Chemistry	0C01	Sec. 5 Chemistry	--
202-SN2-RE	Chemistry of Solutions	0C02	General Chemistry	--
202-SNU-RE	Organic Chemistry	0C0F	General Chemistry	Chemistry of Solutions
COMPUTER SCIENCE				
420-SN1-RE	Programming in Science	0F01	**Un (1) des cours suivants :** Sec. 5 Chemistry Sec. 5 TS/SN Math Sec. 5 Physics	--
MATHEMATICS				
201-SN1-RE	Probability & Statistics	0M01	Sec. 5 TS/SN Math	--
201-SN2-RE	Differential Calculus	0M02	Sec. 5 TS/SN Math	--
201-SN3-RE	Integral Calculus	0M03	Differential Calculus	--
201-SN4-RE	Linear Algebra & Vector Geometry	0M04	Sec. 5 TS/SN Math	--
PHYSICS				
203-SN1-RE	Mechanics	0P01	Sec. 5 Physics	Differential Calculus
203-SN2-RE	Electricity & Magnetism	0P02	Mechanics **et** Differential Calculus	Integral Calculus
203-SN3-RE	Waves & Modern Physics	0P03	--	Electricity & Magnetism et Integral Calculus ou Calculus II
COMPREHENSIVE ASSESSMENT / EVALUATION				
360-SNP-DW	Integrative Project	0NTC	<u>Cours de concentration :</u> Avoir suivi au moins neuf (9) cours de sciences, dont au moins un dans chaque domaine <u>Formation générale :</u> Avoir suivi au moins deux (2) cours d'anglais, un (1) cours de français et un (1) cours de Philosophie	--

INFORMATIONS SUR LE PROGRAMME SCIENTIFIQUE

Programme 200.B1 (200.PC)

Voici une proposition d'ordre dans lequel les cours de sciences peuvent être suivis. En raison des contraintes d'horaire de la formation continue, il ne sera peut-être pas possible de suivre tous les cours de sciences au cours d'un trimestre donné. Il se peut qu'il ne soit pas possible de terminer le programme de sciences par le biais de la formation continue en raison du choix limité de cours.

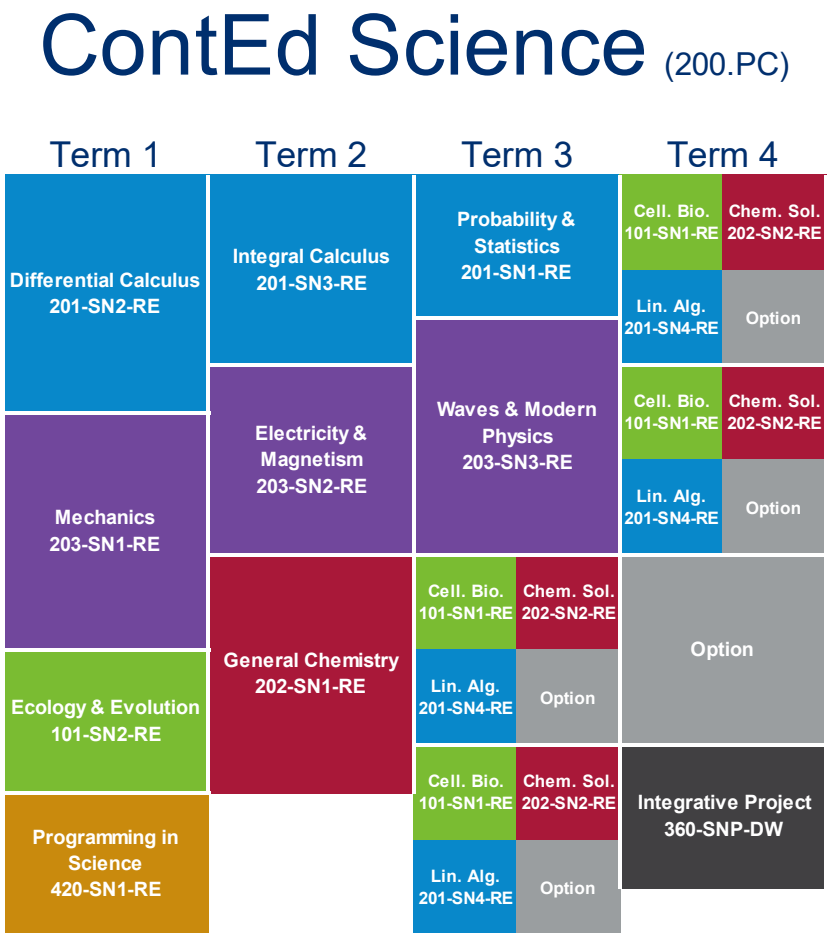

Cours de formation générale et de concentration
Dans le cadre de la formation générale nécessaire à l'obtention du diplôme, l'étudiant doit suivre au total 4 cours d'anglais, 3 cours de sciences humaines et 3 cours d'éducation physique.

Le nombre de cours de français qu'un étudiant devra suivre dépend de la possession ou non d'un certificat d'admissibilité à l'enseignement de l'anglais.

Les cours complémentaires, de sciences humaines et/ou de concentration peuvent devoir être suivis en français selon que l'étudiant est ou non titulaire d'un certificat d'admissibilité en anglais.

Conformément à la Loi 14, veuillez vérifier vos exigences de diplomation, y compris les cours de langue française et/ou les cours offerts en français pour votre programme, auprès d'un conseiller ou d'une conseillère pédagogique.

Veuillez consulter votre tableau de progression dans Omnivox pour connaître les conditions d'obtention du diplôme.

Examen complet
L'examen approfondi fait partie du cours sur le projet d'intégration.

Examen linguistique ministériel
Vous trouverez des informations sur l'examen ici : https://fr.dawsoncollege.qc.ca/registrar/exit-exam/

INFORMATIONS SUR LE PROGRAMME SCIENCES HUMAINES

Programme 300.A1 (300.CG)

Voici une suggestion d'ordre dans lequel les cours de sciences sociales peuvent être suivis. En raison des contraintes d'horaires dans le cadre de la formation continue, il se peut que tous les cours ne puissent pas être suivis au cours d'un semestre donné. Il se peut également que le programme de sciences sociales ne puisse pas être suivi dans son intégralité dans le cadre de la formation continue en raison du choix limité de cours.

ContEd Social Science (300.CG)

Term 1	Term 2	Term 3	Term 4
Intro to Social Science Research 300-1R1-DW	Quantitative Analysis 300-QA1-DW or Qualitative Methods 300-QL1-DW	Quantitative Analysis 300-QA1-DW or Qualitative Methods 300-QL1-DW	Integrative Seminar 300-1S1-DW
Compulsory: Intro to Global History 330-1N1-DW Intro to Economics 383-1N1-DW Intro to Psychology 350-1N1-DW	Compulsory: Intro to Global History 330-1N1-DW Intro to Economics 383-1N1-DW Intro to Psychology 350-1N1-DW	Intro Social Science	Intro Social Science
Compulsory: Intro to Global History 330-1N1-DW Intro to Economics 383-1N1-DW Intro to Psychology 350-1N1-DW	Intro Social Science or University Prerequisite	Analysis	Analysis
Intro Social Science or University Prerequisite	Analysis	Thematic or University Prerequisite	Observation

Cours de formation générale et de concentration
Dans le cadre de la formation générale requise pour l'obtention du diplôme, l'étudiant doit suivre au total 4 cours d'anglais, 3 cours de sciences humaines et 3 cours d'éducation physique.

Le nombre de cours de français que l'étudiant devra suivre dépendra de l'obtention ou non d'un certificat d'aptitude en anglais.

Les cours complémentaires, les cours de sciences humaines et/ou les cours de spécialisation peuvent devoir être suivis en français selon que l'étudiant détient ou non un certificat d'aptitude en anglais.

Conformément à la Loi 14, veuillez vérifier vos exigences de diplomation, y compris les cours de langue française et/ou les cours offerts en français pour votre programme, auprès d'un conseiller ou d'une conseillère pédagogique.

Veuillez consulter votre tableau de progression dans Omnivox pour connaître les exigences relatives aux cours pour l'obtention du diplôme.

Examen complet
L'examen complet fait partie du cours de séminaire intégratif.

Examen linguistique ministériel
Vous trouverez des informations sur l'examen ici : https://fr.dawsoncollege.qc.ca/registrar/exit-exam/

PROGRAMMES MENANT À UNE ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES

INDEPENDENT VIDEO GAME DESIGN (900 Heures)
NWE.33



Le programme Independent Video Game Design a été conçu pour :

- Accélérer le parcours des étudiants vers une carrière en conception indépendante de jeux vidéo.
- Offrir une formation en entrepreneuriat et en autopromotion.
- Développer les compétences artistiques et techniques existantes liées à la conception de jeux vidéo.

Le candidat idéal est une personne qui souhaite acquérir la formation artistique, technique et commerciale nécessaire pour devenir un concepteur ou une conceptrice indépendant(e) de jeux vidéo.

Conditions d'admission au programme :
● Un diplôme de 5e année du secondaire ou équivalent. ● Des compétences en anglais équivalentes au niveau « Préparation à l'anglais universitaire » ou supérieur. Les candidats peuvent être amenés à passer un test de niveau en anglais. ● Une lettre de motivation expliquant les raisons pour lesquelles le candidat souhaite s'inscrire au programme et démontrant son intérêt pour une carrière dans la conception de jeux vidéo indépendants. ● Les candidats doivent réaliser un exercice guidé de conception de jeu ou constituer un portfolio présentant un concept de jeu original. De plus amples informations sur cette exigence, ainsi que le formulaire à remplir pour soumettre les informations relatives au portfolio, sont disponibles sur le site web du Collège Dawson. ● Un entretien sera requis pour évaluer les capacités, la motivation et les compétences en communication du candidat.

Pour connaître les autres conditions d'admission et les dates limites de dépôt des candidatures, consultez le site web :
https://fr.dawsoncollege.qc.ca/aec/programs/independent-video-game-design/ .

Programme du soir à temps plein

Début prévu : **Les candidatures seront acceptées à l'hiver 2027 pour l'entrée en août 2027*.**

Liste des cours:
Semestre II
582-82F-DW
582-82G-DW
582-82D-DW
582-82E-DW

Semestre IV
582-84F-DW
582-849-DW

*Pour plus d'informations, veuillez consulter le site web : www.dawsoncollege.qc.ca/aec

POLITIQUES DU COLLÈGE

STATUT ACADÉMIQUE

Les étudiants en formation continue, s'ils souhaitent devenir des étudiants à temps plein, doivent s'inscrire auprès du bureau des admissions avant les dates limites spécifiées.

STATUT ET AVANCEMENT

Étudiants des programmes réguliers, y compris les AEC (à temps plein et à temps partiel) et les programmes de jour Tremplin DEC

Pour être en règle et s'inscrire sans condition, l'étudiant doit satisfaire aux exigences de la politique d'admissibilité du Collège, conformément au règlement 8, et aux exigences de la politique d'admissibilité et d'avancement de son programme. Si la politique du programme est plus stricte que celle de l'Ordre, c'est elle (DEC ou AEC) qui prévaut. Le règlement 8 peut être consulté sur le site web de l'Ordre. https://fr.dawsoncollege.qc.ca/credit/general-information/standing-and-advancement/

Les étudiants qui se voient refuser l'autorisation de s'inscrire en vertu de l'une ou l'autre de ces politiques ont le droit de faire appel auprès du comité d'appel du niveau académique de l'Ordre.

Étudiants des programmes de formation continue ne menant pas à un DEC ou à une AEC

Pour être en règle et s'inscrire (sans condition), les étudiants doivent avoir réussi 50 % de leurs cours de l'année académique (sans compter les cours d'été).

Les étudiants qui ne remplissent pas les conditions ci-dessus seront normalement autorisés à s'inscrire à un maximum d'un cours par trimestre au cours de l'année académique suivante.

Cette restriction sera levée au semestre d'hiver pour les étudiants qui auront réussi le cours d'automne.

Les modifications d'une charge de cours restreinte ne peuvent être autorisées que par le registraire ou le doyen concerné (ou son délégué).

Les étudiants qui suivent une charge de cours restreinte et qui ne réussissent pas leur cours d'hiver ne peuvent s'inscrire qu'avec l'autorisation du doyen concerné (ou de son délégué).

PROMOTION DE LA RÉUSSITE SCOLAIRE

Le Conseil d'administration du Collège a approuvé le règlement 8 concernant la promotion de la réussite scolaire. Ce règlement traite de certaines exigences supplémentaires que les étudiants à temps plein d'un programme devront remplir s'ils ont échoué à des cours.

De plus amples informations sont disponibles sur le site web de l'école sous la rubrique "About Dawson College".

POLITIQUE INSTITUTIONNELLE D'ÉVALUATION DES ÉTUDIANTS (ISEP)

Le Collège Dawson s'engage à maintenir des normes d'excellence académique et à promouvoir une évaluation équitable et efficace de l'apprentissage des étudiants. La politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA) décrit les rôles et responsabilités des étudiants, des enseignants et des administrateurs en ce qui concerne l'évaluation des étudiants, et définit les règles concernant l'évaluation, les notes et le classement académique.

La politique d'évaluation institutionnelle des étudiants du Collège Dawson (ISEP) peut être consulté sur le site Web du Collège.

https://fr.dawsoncollege.qc.ca/governance/institutional-student-evaluation-policy/

CODE DE CONDUITE

Toute personne qui vient travailler, assister à un cours ou visiter le campus de l'établissement a droit non seulement à un environnement sûr et sain, mais aussi à être traitée avec respect et civilité. Ces principes sont à la base du code de conduite de Dawson qui s'applique à l'ensemble de la communauté de Dawson, y compris les étudiants, les employés, ainsi que les visiteurs et les entrepreneurs qui viennent au Collège.

Le code de conduite est disponible sur le site web du Collège.

https://fr.dawsoncollege.qc.ca/respect/

Plan du campus

